



La Gazette des Granges

numéro 57

janvier 2014

Sommaire

– Les nouveautés du mardi	2
– Méli Mômes	2
– Chasse au trésor	3
– Artelia	5
– Parking Alpexpo	6
– Aide de la mairie	6
– Collège	7
– Marché du Floréal	7
– Marche Blanche	8
– Envoyé spécial	8
– Jeunes A. Frank	8
– Chauffage	9
– Galette des rois	9
– Pollution	10
– Problèmes en suspens	10
– Bienvenue	10
– Incivilités	11
– Association Gâtinais	11
– Voix de femmes	12
– Association Beaumarchais	13
– Caddies	13
– LAHGGLO	14
– Notre eau menacée ?	14
– Scrabble-Cartes	15
– Pipi-chiens	15
– Ciné-club	15
– Servitudes passage	16
– Hérissons	16
– Commissions de l'Association	16
– GUSP	17
– L'Association recherche	17
– Statuts	18
– 7 euros par an	18
– Animations	19
– Contacts	20

L' Association des Habitants des Granges

vous invite à participer à
son assemblée générale 2014

vendredi 17 janvier 2014 à 20 heures
restaurant scolaire Jean Moulin



C'est l'occasion pour tous les habitants de faire le point sur le quartier, de connaître et partager ce que fait l'association, d'ouvrir des pistes d'avenir et de choisir les responsables.

Nous rassembler, c'est permettre de donner vie au quartier, de nous prendre en main pour notre environnement.

**Cette assemblée est ouverte à tous les adhérents
et ceux qui veulent adhérer !**

A l'issue de cette assemblée, nous partagerons le verre
de l'amitié !

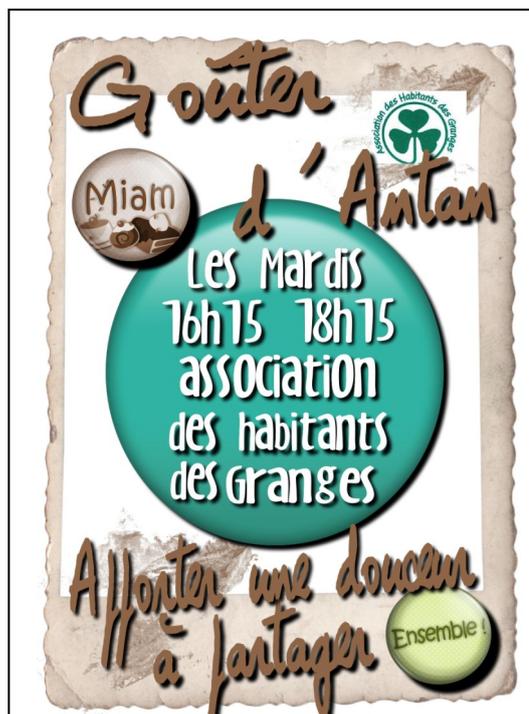
Jérôme Simiand, président



**Des nouveautés le mardi
pour toutes les générations :**

- Dans la salle de l'Association, à la sortie de l'école, **des parents et leurs enfants** viennent goûter, se rencontrer, partager, jouer... Ils succèdent dans le temps aux « scrabbeurs » qui y pratiquent leur « sport » depuis des années. Une mauvaise communication a fait que la transition a créé des incompréhensions. Maintenant, cela se passe bien, grâce à l'intelligence des uns et des autres.
- Dans la salle également, Stéphane, bien connu des **jeunes** du quartier, accueille au local le mercredi de 16h30 à 18h. Ces permanences permettent entre autres aux jeunes de faire leur courrier pour postuler cet été à la ville d'Echirolles pour les « jobs d'été ».
- À Anne Frank, soirée conviviale pour les jeunes tous les mardis de 20 h à 24 h (voir p. 8)

Coordonnées Stéphane : 04 76 20 99 10, 06 77 55 81 15



Vous avez des idées d'animation pour le quartier ?

Nous les accueillons avec plaisir !!!

Et encore une opération réussie pour notre commission animation qui nous avait concocté une soirée magnifique ce samedi 7 décembre à le restaurant scolaire Jean Moulin !

Un spectacle tout d'abord, assuré par deux des membres du groupe Méli-Mômes : Monsieur Bleu (Jean-Luc), le guitariste/ chanteur, accompagné par Monsieur Jaune (Nicolas), le violoncelliste/contrebassiste, qui ont fait chanter et danser des plus petits jusqu'aux plus grands.

Nous avons fini la soirée dans une ambiance conviviale autour d'un buffet très réussi grâce aux préparations de tous les habitants participant à cette soirée.





La chasse au trésor : une réussite !

Le 14 septembre 2013, dès le matin, le soleil brillait sur les Granges. Qu'il était beau notre parc ! Dès la fin de la matinée, des volontaires acharnés de l'association des habitants des Granges déplaçaient des tables, des chaises, mettaient des flèches, des clochettes de toutes les couleurs sur les arbres...Que se tramait-il donc ?

La chasse au trésor bien sûr ! Il fallait trouver le trésor des héros et des héroïnes, afin de sauver notre parc menacé par le voleur de noms et le voleur de pouvoirs... Et, après bien des aventures, les dix équipes ont fini par reconstituer la carte au trésor.

Bravo à tous ceux qui ont participé à cette après-midi : les enfants, les parents, les organisateurs : nous étions nombreux !

Les héros ont retrouvé leurs pouvoirs et leur sourire. Notre beau parc a été sauvé ! Et, après encore quelques jeux et un goûter, nous avons bien mérité le trésor !

Le tout s'est terminé par un beau concert Gospel, dans une bonne ambiance.

Pourquoi avoir organisé cette chasse au trésor ?

L'idée est de partir des enfants : ils sont aussi les habitants du quartier, et il est intéressant d'avoir dans notre parc une activité où les enfants s'amuse avec les parents. Et puis, beaucoup de gens voient notre Association à travers les adultes, voire « les vieux ». Ces derniers ont leur part aussi, et certains papas et mamies accompagnaient leurs enfants, jouaient avec eux !

Et puis, nous voulions mettre en avant les atouts du quartier : ce parc est formidable pour un grand jeu ! Avec lui, nous avons les moyens de faire de belles choses : le cadre bien sûr, et puis aussi les

différentes structures, jeux etc... Et l'on s'en est servi pendant ce grand jeu !

Quel public était concerné ?

Les enfants, les parents, les grands-parents. Tous étaient dans le coup, vivant des choses ensemble. Beaucoup nous ont dit que c'était chouette d'avoir organisé cela avec des gens de toutes cultures, origines. Ça c'était une réussite !

L'âge moyen des enfants était autour de 8 ans. Mais grands et petits étaient bien dans la partie, et c'est l'esprit d'équipe qui prédominait, puisque c'était des équipes de 5-6 enfants, accompagnés de leurs parents.

Comment avez-vous fait pour mobiliser les uns et les autres afin qu'ils participent à cette chasse au trésor ? Le parti n'était pas gagné au départ...

C'est vrai, nous-mêmes étions dubitatifs sur ce pari... En fait, c'est à partir de l'école que nous avons réussi à cette mobilisation. Nous étions présents à la sortie de l'école, discutant avec les enfants, avec les parents... Et puis, ce qui est formidable, c'est que les enfants sont devenus les vrais mobilisateurs : « allez, viens ! », se sont-ils dit... Et après, les enfants entraînaient leurs parents....

Vous avez rempli vos objectifs ?

Nous visions soixante enfants ; au début, nous arrivions à quarante-cinq ; et puis la mayonnaise a pris, et nous sommes arrivés à presque soixante-dix, et encore : nous commençons à dire qu'il n'y avait plus de place !

Et puis, nous avons eu la chance avec nous : le temps a été très beau, le soleil était là ! Un jour plus tard, cela aurait été sûrement plus difficile...

Mais le principal objectif, c'est que les

participants soient contents ; et, de fait, parents et enfants nous ont dit que c'était vraiment une réussite !

Cela a dû être un très gros travail pour les organisateurs ?

Oui, des gens nous disaient avoir parfois pour un anniversaire essayé d'organiser une chasse au trésor, et ils ont vu tout le travail que cela demandait ! Nous avons travaillé sur les mois qui précédaient, surtout pendant l'été !!! Mais il faut dire que nous y avons pris vraiment du plaisir : qu'est-ce que nous avons ri entre nous, à travers nos idées folles, nos imaginations ! Nous avons bien été récompensés, et, pour ceux qui doutaient de cette aventure, c'est une leçon : si nous y croyons et mettons toute notre âme, nous pouvons faire beaucoup de choses dans ce quartier.

Le boulanger nous a bien aidés : il nous manquait des cadeaux, en vitesse nous avons été fournis !

Mais il y a eu un lien fort entre nous, qui a bien profité pendant le jeu : par exemple pour tenir compte du précédent ou le suivant dans le timing...

Y a-t-il eu aussi un bénéfice pour les relations parents-enfants ?

Les enfants dans le jeu commun avec les adultes voient différemment leurs parents et l'ensemble des adultes : car ces derniers étaient dans le jeu, la recherche des énigmes par exemple.

Et chez les enfants, des découvertes ?

Par exemple, la communication entre les gens différents. Une étape de la chasse au trésor était la découverte (par le jeu) du langage des signes : c'était chouette de voir les enfants s'exprimer par ce moyen !

La solidarité aussi : c'est la réussite de l'équipe qui compte, du plus grand au plus petit !

Il y a eu des loupés ?

Bien sûr, mais, grâce à notre ambiance, on a vite réagi, et l'assistance n'y a vu que du bleu !

Après la course au trésor, que s'est-il passé ?

La fin était chouette : tous ensemble, découverte du trésor, les bulles dans le ciel, le goûter...

Et puis il y a eu l'ensemble Gospel qui a donné un beau concert pour terminer, au milieu du parc. Pendant que les enfants jouaient, des adultes ont goûté cette belle musique, et le groupe qui se présentait a fait des prolongations. Et quand il a fallu démonter, des parents ont été volontaires

pour aider, pour le matériel du groupe Gospel, et pour l'ensemble des installations de l'Association. Merci à eux !!!

Il faut dire aussi que pendant tout l'après-midi, il y avait le matériel de « Festi-jeux », et nombreux les enfants qui, avant le départ de la course, et pendant, et après, se sont initiés à tous ces jeux !

Alors, confiance en l'avenir ?

On peut y aller maintenant, nous savons que nous pouvons beaucoup. Une quarantaine de personnes avec leurs enfants se sont retrouvées le 23 octobre, nous avons échangé entre nous dans une bonne ambiance.

On se connaît quand on fait des choses ensemble. On s'enrichit dans le groupe et entre groupes. C'est ça le but de notre Association !

Un grand merci à tous ceux qui ont permis tout cela !

Nous avons besoin de la mobilisation des habitants pour réussir ensemble ce lien entre nous. Ce qui a été fait là doit se poursuivre !

Nous sommes divers dans ce quartier, et c'est bon de rassembler cette diversité. Là, nous avons fait le mélange des générations. Nous pouvons le faire entre les cultures par exemple ! Nous sommes tous des habitants !

Des projets dans le futur ?

L'organisation d'une prochaine fête de quartier.

Permanences, petits-déjeuners : fini ?

Chacun a pu le constater : les permanences du samedi matin, le petit déjeuner du mardi matin, ne se font plus...

Il manque des forces pour assurer ces permanences, et d'autres objectifs ont été prioritaires.

Bien sûr, si des volontaires se manifestent pour assurer cette continuité, cela peut se faire à nouveau !

Peut-être aussi peut-on réfléchir sur la forme, les horaires, la fréquence de ces permanences...

Pourquoi, par exemple, ne peut-on pas de temps en temps, faire des permanences à thèmes ?

À discuter, nous attendons les volontaires, les idées.

Extension du quartier sur Artelia : où en est-on ?

Le 27 mai, à notre demande, une information publique a été donnée par les élus et techniciens de la Ville au sujet des projets sur les terrains Artelia (de l'autre côté de la rue de Lorraine).

Nous avons pu avoir une synthèse de ce projet, et des réponses aux diverses questions posées par l'assistance.

Il s'agit d'un programme de près de 600 logements (à titre comparatif, nous avons près de 1400 logements actuellement sur le quartier des Granges, ce qui représente donc 43 % d'augmentation de logements).

En plus, le projet comprend des immeubles à vocation économique, notamment au bord de la Rocade Sud. 33 000 m² de bureaux ; sans compter bien sûr les services et commerces (2 500 m²), qui sont prévus en rez-de-chaussée.

C'est donc un projet d'envergure, avec la prétention de s'intégrer davantage dans la Ville, en lien avec le Centre et avec l'axe de la « Polarité Sud » que devrait constituer la gare.

Il s'agit d'un Projet Urbain Partenarial entre le privé (Artelia) et public (Ville d'Echirolles). Mais l'opération est privée, la Ville n'intervenant que pour les divers équipements (rues, carrefour FTP complètement remodelé...).

Pour quand ? Cela devrait démarrer fin 2014. Cela va s'étaler sur 10-15 ans.

Quels types de logements ? D'abord, concernant la hauteur, le point le plus haut est R + 10 (au niveau du carrefour du Chêne) ; mais en général ce sont des R + 5. Cela pourra aller jusqu'à des R + 9, en étalement progressif. La Ville a refusé la forme de coursives, comme il en existe actuellement sur le quartier.

La répartition location-propriétés ? 20% de locatifs sociaux, 15% d'accession sociale, et 65% d'accession normale.

Nous avons un certain nombre de questionnements sur ce projet :

- la densification du secteur. C'est vrai que le quartier est particulièrement aéré avec le parc... C'est vrai aussi qu'aujourd'hui les demandes de logements obligent à construire, et en hauteur raisonnable... Mais bien en amont, nous aurions aimé avoir un débat sur ces questions de la ville du futur, les conséquences...
- la répartition du logement social. La Ville demande à juste titre un meilleur étalement sur l'Agglo, certaines communes ne faisant pas l'effort de « faire » du logement social, alors que la loi du 13/12/2000 les y oblige à hauteur d'un minimum de 20 %, et la ville d'Echirolles en faisant le plus à ce niveau avec 40% . Pourquoi cette logique n'est-elle pas appliquée au

niveau de la répartition sur la Ville ? Certains quartiers ont refusé du logement social chez eux, pourquoi va-t-on faire encore plus sur ce quartier de la Ville-neuve, déjà fortement impacté ?

- le privé ne sera-t-il pas tenté de faire ce qu'il veut ? Nous n'avons pas à donner notre avis...
- la hauteur des immeubles n'est-elle pas excessive ? Dans le dernier programme des Ruires à Eybens, et dans le cadre de la Polarité Sud, les immeubles ne dépassent pas 5 niveaux, alors qu'à Echirolles ils sont prévus jusqu'à R + 9....
- la question de la circulation et du stationnement est-elle suffisamment prise en compte ? Les élus nous répondent que la circulation de la rue de Lorraine sera reportée sur la nouvelle voie intérieure, la rue de Lorraine devenant zone 30, et des aires de stationnement seraient prévues dans ce réaménagement. Le pont au-dessus de la Rocade Sud, quant à lui, serait aussi réaménagé...
- les équipements actuels seront-ils suffisants ? Il nous est répondu que oui, car ces équipements étaient prévus pour une population plus nombreuse, plus jeune qu'aujourd'hui...
- toutes ces questions ne sont-elles pas à mettre dans le contexte du quartier ?
- une autre extension du quartier est prévue de l'autre côté de l'avenue des FTP et du carrefour du Chêne, donc très près du Roussillon, près des tours de Provence : 150 logements, une résidence hôtelière à vocation sociale et une résidence service seniors.
- d'autre part, comment se fera la liaison avec le centre-ville d'Echirolles, dont on ne voit pas bien comment elle se réalisera : par la couverture de la Rocade Sud ? par un élargissement du pont ?
- enfin, on peut se questionner sur l'investissement concernant cette extension, alors que bien des problèmes d'« usure » se posent sur notre bâti qui date de 30 à 40 ans, et qu'on nous rétorque que les moyens ne sont pas là ...

Le Maire nous dit que cette modification va dans le bon sens dans l'intérêt du quartier. Espérons-le...



Alors, ce parking Alpexpo ? on va y arriver ?



Des petits pas ont été faits ces derniers mois : La Mairie de Grenoble s'est un peu bougée, s'est engagée, c'est bien. Mais nous ne sommes pas encore au bout !

Combien de démarches depuis des années, combien de missives aux élus, combien de communiqués à la presse, afin d'arriver à une solution ! Certes, des choses avançaient : fermeture de l'entrée sud, engagement au printemps du Maire de Grenoble pour fermer l'entrée Est... Mais nous observions que l'été allait malgré tout recommencer comme les autres années ! Nous avons donc en avril prévenu Monsieur Destot que les habitants étaient vraiment très en colère et le feraient savoir... Comme d'habitude, nous demandions le soutien du Maire d'Echirolles (qui aurait pu soutenir avec force ses administrés !), le soutien également, mais sans grand succès, du Président de la Métro (également Maire d'Eybens, lieu des délinquances sonores dont nous nous plaignons !).

Et de fait, cet été, il a fallu la mobilisation de riverains et la médiatisation dans le journal local pour que cesse enfin le concert nocturne. C'est une bonne chose. Nous aurions pu arriver à cet accord depuis longtemps ! Un arrêté a donc été pris pour le mois d'août, interdisant l'accès nocturne du parking entre 19 h et 7 h 30, Monsieur Destot nous assurant qu'en septembre il prendrait les mesures nécessaires pour que cela dure toute l'année. Et de fait, cet arrêté a été pris et affiché.

En fait, l'Association « des fêtards », qui rassemblait ces familles le soir, surtout en week-end, a un peu été dépassée par les événements : le nombre de gens augmentait, la sono devenait de plus en plus volumineuse et donc particulièrement sonore, et les horaires mordaient largement sur la nuit ! Plus rien à voir avec ces quelques familles il y a quelques années qui se retrouvaient l'après-midi pour le foot, et terminaient par une soirée sympa...

Rappelons notre demande depuis plusieurs années : ce parking ne doit être utilisé que pour du stationnement des équipements comme Alpexpo, et le mieux serait selon nous une fermeture en dehors de ces manifestations.

Alors, aujourd'hui, sommes-nous tranquilles ? On l'espère, mais il nous faut être vigilants : cet arrêté doit être appliqué !

Si cette question est très ancienne, l'Association n'a jamais démerité à ce sujet. La lettre ouverte que nous avons envoyée le 13 septembre 2012 a eu bien des échos dans la presse : la mobilisation des habitants a été importante pour enfin arriver à des résultats.

Les deux (Association et mobilisation) sont importantes, et il faudra continuer.

Voir sur le site de l'Association (la situation du Parking Alpexpo et les actions :

- p.1 : lettre au Maire d'Ech 1/10/10
- p.2 : lettre au Maire Grenoble 1/10/10
- p.3 : situation en octobre 2010
- p.4 : lettre 13 septembre 2012
- p.5 : lettre du Maire Grenoble 1/10/12
- p.6 : lettre au Maire de Gre 19/04/13
- p.7 : lettre au Maire de Gre 28/07/13
- p.8 : lettre au Maire de Gre. 18/09/13

La Mairie aide-t-elle notre Association ?

Bien sûr ! Mais de quelle façon ?

- Une subvention est versée à celle-ci, destinée à aider le fonctionnement, mais surtout pour des festivités. Et puis par exemple pour financer en partie cette gazette !
- Des prêts de matériel : stands, sonorisation etc...
- La salle de l'association au 26 allée des Vosges est mise à disposition, avec la prise en charge de son fonctionnement : entretien, fluides etc...

Le Collège Jean Vilar de l'intérieur



En mai 2013, nous avons été reçus par Mme Mary, principale du Collège Jean Vilar depuis septembre 2012, et ses deux adjoints.

Alors que de nombreux parents du quartier cherchent à éviter que leurs enfants ne fassent leur scolarité à Jean Vilar, nous avons interrogé Mme Mary sur la situation de son établissement.

Tout pour réussir

Depuis que Mme Mary est en poste, des réponses sont apportées sans délai aux problèmes de retard, d'incivilités ou aux bagarres éventuelles ; les retards par exemple ont chuté, passant à 3 ou 4 par jour alors qu'ils étaient de 140 à 160. Tout est mis en place pour que les jeunes qui intègrent le collège puissent y réussir, et la porte de l'établissement est ouverte aux parents qui souhaitent rencontrer l'administration ou l'équipe éducative. Cette année, tous les élèves de CM2 du secteur ont passé une journée à Jean Vilar en janvier ou février et ils ont pu constater les conditions de travail et l'ambiance qui y règnent. Cet accueil sera étendu également aux CM1 qui viendront une demi-journée. A la rentrée, tous les parents de CM2 qui le désiraient pouvaient être aussi reçus individuellement au collège.

Les classes sont peu chargées dans notre collège de secteur : elles comptent entre 20 et 25 élèves, ce qui permet d'être plus attentif à chacun.

A Jean Vilar, comme dans la plupart des établissements de l'Académie, l'anglais et l'espagnol sont les langues majoritairement choisies. Il est possible pourtant d'apprendre l'allemand dès la 6^{ème} en même temps que l'anglais (classe bilingue), ou de choisir italien en 4^{ème}. Les germanistes et les italianistes sont dans de petits groupes, c'est idéal !

En 6^{ème}, les élèves qui en ont besoin bénéficient d'une heure par semaine de soutien avec un enseignant de français et d'une heure avec un professeur de maths. Dans le cadre d'un projet d'établissement, un accompagnement éducatif (ou aide aux devoirs) est offert à tous les élèves pour qui c'est nécessaire : deux à quatre fois par

semaine, en fin de journée, un quart des élèves de l'établissement, répartis par groupes de huit, sont aidés dans leur travail scolaire par un surveillant ou un enseignant. Divers ateliers sont aussi proposés : arts plastiques, échecs, sciences,...

Pour les stages de 3^{ème}, un partenariat est en cours avec la ville d'Echirolles pour que les élèves sans réseau de relations professionnelles puissent avoir une première expérience dans le monde du travail qui ne se limite pas à la grande distribution.

Les élèves se sentent bien dans leur collège, et ils le respectent. L'équipe enseignante est stable, expérimentée et engagée.

Quand on visite Jean Vilar, on est frappé par l'impression de propreté, d'espace, de lumière et de calme qui s'en dégage. On chahute plus à l'extérieur que dans l'établissement !

La porte du bureau de Mme Mary est ouverte à tout parent désireux de mieux connaître le collège.

Pour joindre Madame Mary :

04 76 23 10 72

Mail : ce.0381903m@ac-grenoble.fr

Un marché au Floréal !

Communiqué de l'Amicale des locataires du Floréal



A partir de fin avril le Petit Marché du Floréal, s'installera les mercredis de 15h à 19h au fond du parking Aquitaine devant le stade de sports.

Une dizaine d'étals de fruits et légumes de saison - viandes - miels - fromages de production locale, pour nous régaler.

Des animations drôlatiques, ludiques et gustatives pour petits et grands, feront à coup sûr de ce petit marché de grands moments de jouissance.

Ce projet imaginé et porté depuis fort longtemps par l'Association du Floréal doit se réaliser avec les habitants de tout le quartier des Granges, si on veut le pérenniser.

Nous vous proposerons une rencontre d'information en janvier, pour finaliser le projet avec toutes les bonnes volontés. Vous y ajouterez votre grain de sel ou de poivre

La persévérance finit par payer !

Le Collectif « Marche blanche Echirolles »



Suite au drame que nous avons vécu il y a plus d'un an sur notre quartier, un « Collectif » s'est créé, se dénommant « Marche Blanche Echirolles ». « Cette mort ne peut pas servir à rien ! », pensent un certain nombre de personnes désirant que la mémoire de Kevin et Sofiane reste vivante. « Plus jamais ça ! ». Les jeunes doivent avoir des perspectives, au lieu de sombrer dans la violence, la drogue, le trafic.

Les membres du Collectif veulent s'attaquer aux vraies causes de l'échec des jeunes : il faut leur donner des perspectives !

Une première action a eu lieu à propos du Collège Jean Vilar. Nous devons en effet agir ensemble afin d'éviter que se créent des ghettos ; or, des familles évitent cet établissement, cherchant d'autres collèges pour leurs enfants.

C'est très dommageable pour ceux qui restent, et c'est une mauvaise solution pour l'ensemble des jeunes. « C'est ici sur le quartier que le Collège doit être le Collège de la réussite pour tous ! ».

Avec un tract, le Collectif est allé à la rencontre des parents des écoles élémentaires et primaires de tout le quartier de la Villeneuve d'Echirolles ; il a pu se rendre compte de cette sensibilité très forte de l'ensemble des parents pour cette question. Chacun doit se sentir concerné et tout faire pour que nous ayons sur le quartier un Collège qui fait honneur !

Dans la même lignée, des membres du Collectif sont prêts à s'engager dans une sorte de parrainage, afin d'accompagner des jeunes qui auraient des difficultés. Le Collectif s'engage dans une action à long terme avec différents acteurs coordonnés par la mairie (Bureau d'Information Jeunesse).

Le Collectif est ouvert à tous !

Contact : savino.piccarreta@live.fr

Quand les médias jettent l'opprobre sur nos quartiers...

Une émission d' « Envoyé Spécial » diffusée sur France 2 le 26 septembre 2013 sur la Villeneuve de Grenoble a suscité de nombreuses réactions. L'Association des Habitants des Granges a décidé de s'associer à la demande de droit de réponse, avec le commentaire suivant :

« L'Association des Habitants des Granges à la Villeneuve d'Echirolles, proteste contre cette présentation lamentable de nos quartiers. Au delà de la facilité à tomber dans le sensationnalisme, c'est tout le travail de stigmatisation des quartiers que nous dénonçons ici.

Ceci est d'autant plus dommageable qu'il est fait cette fois-ci par France 2, chaîne publique. Nous nous interrogeons sur les buts d'un tel reportage...

Nous n'avons pu nous empêcher de remarquer que la diffusion a eu lieu quasiment un an jour pour jour après le massacre de nos deux jeunes l'année dernière. Cela ne peut être une coïncidence et constitue une insulte à leur mémoire.

Nous témoignons de notre soutien envers tous les habitants de la Villeneuve de Grenoble, qui ne se sont absolument pas reconnus dans ce reportage, et qui essaient, au contraire de ce qui est présenté, de construire un quartier non-violent et tolérant.

C'est pourquoi, avec les habitants de la Villeneuve de Grenoble, nous demandons un droit de réponse. »

Pas de réponse...

Une bonne nouvelle pour les jeunes

**Ouverture d'un lieu d'accueil le mardi soir
pour les jeunes (plus de 16 ans)
à Anne Frank de 20h à 24 heures.**

Temps convivial autour de jeux de société,
télévision, ou autres, à la demande...

Stéphane Jacolin et Abdelatif Elouardem
accompagnent cette soirée.

Le chauffage collectif doit être un service public !



Petit historique

L'agglomération de Grenoble est la deuxième unité urbaine de chauffage collectif en France après Paris. C'est très bien ! C'est une délégation de service public qui est confiée par les élus de six communes (dont Echirolles) à la Compagnie de Chauffage (CCIAG). Cette société d'économie mixte est présidée par la mairie de Grenoble, qui en détient 52% des actions.

Chacun avait pu constater que les notes de chauffage avaient notablement augmenté en 2009 ; certes, il y avait eu les hausses de l'énergie, mais ça n'expliquait pas tout. La Compagnie de Chauffage avait fait voter un avenant en 2008 par les communes délégantes instaurant un nouveau tarif, et déséquilibrant ainsi le rapport consommation (R1 : 60%) et abonnement (R2 : 40%).

Un collectif rassemblant propriétaires et locataires s'était alors constitué, soutenu par la CNL, la CSF et la CLCV. Le conseil d'administration de l'Association des Habitants des Granges avait décidé, dans l'intérêt des habitants, de participer à ce collectif.

Depuis cette création, de nombreuses réunions et discussions ont eu lieu, permettant d'y voir un peu plus clair. Le collectif n'a eu de cesse de réclamer une concertation avec les communes délégantes et la CCIAG pour mettre en place un tarif transparent, juste et solidaire et obtenir le remboursement du trop-perçu. De nombreuses copropriétés ont décidé d'aller en justice.

Aujourd'hui

Le tribunal administratif a condamné la CCIAG le 16 janvier 2013 pour la mise en œuvre de tarifs arbitraires en 2008. D'où la nécessité de mettre en place un nouvel avenant que les communes délégantes (dont Echirolles) viennent de voter ; ce nouvel avenant est effectif sur la période de chauffe en cours.

Les points positifs représentant des avancées certaines sont :

- la diminution de la marge pour la CCIAG et l'arrêt du versement de dividendes,
- la mise en place d'une Unité Forfaitaire de Facturation (anciennement puissance tarifaire) pour le calcul de la part « abonnement », appréhendant mieux la réalité de l'immeuble. Si globalement c'est bien, certains immeubles risquent de se voir pénalisés.

Mais il reste de nombreuses demandes sans réponses

- une mise en place d'une comptabilité analytique distinguant les activités publiques et privées, en séparant le chauffage, l'incinération des ordures Athanor et les autres activités,
- un meilleur équilibre entre la part « consommation » et la part « abonnement » : 40% pour l'abonnement, c'est trop,
- plus de clarté sur des projets comme la construction d'une nouvelle centrale dans la presqu'île,
- manque d'information sur le remboursement du trop perçu pendant ces années.

Le Collectif poursuit son action auprès des communes délégantes et la CCIAG ; nous vous tiendrons informés des futures actions prévues.

Nous devons rester vigilants.



Vendredi
31 janvier
à 19 heures

au restaurant
de l'école Jean Moulin

L'AHG
offre la galette et les boissons

Apporter seulement
sa bonne humeur !

La pollution ?

L'O.M.S. (Organisation Mondiale de la Santé) a dernièrement classé la pollution de l'air extérieur comme cancérigène. Ce n'est pas un « scoop », mais cela confirme nos inquiétudes depuis des années, que nous avons relatées dans nos gazettes. L'air que nous respirons est un danger pour notre santé ! Et dans notre quartier, qu'en est-il ?

Il y a deux sortes de pollutions :

La pollution d'émission de gaz à effets de serre est connue depuis longtemps, et notre quartier n'est pas touché plus que d'autres... Il s'agit principalement de CO₂ (gaz carbonique), dont les sources peuvent être diverses, les industries (mais qui chez nous sont mieux maîtrisées aujourd'hui), les véhicules etc...

Cette pollution est mauvaise pour ceux qui respirent cet air, mais en plus elle provoque à terme des changements climatiques, évidemment nocifs à bien des points de vue.

Par exemple, l'usine de chauffage collectif, qui nous a préoccupés un moment, a procédé à sa conversion du charbon au bois, et communique en disant que cela produit 30 % de moins de CO₂, et c'est vrai...

Il y a aussi la pollution, moins connue, par les microparticules : celles-ci sont très petites, de l'ordre de un à deux microns, et arrivent à pénétrer dans notre sang. Elles peuvent contenir du dioxyde de soufre, d'azote... On peut dire aujourd'hui qu'elles provoquent plus de 40 000 morts par an en France (maladies respiratoires, cardiovasculaires...), notamment chez les personnes exposées.

On peut donc dire que la Rocade Sud est impactée par ce problème, d'autant que ce sont les diesels qui sont très porteurs de ces microparticules...

Quant à l'usine de chauffage, sa conversion au bois n'est pas porteuse d'amélioration de ce côté-là, puisque la combustion de celui-ci provoque l'émanation de micro-particules ! Ceci étant dit, la Compagnie de Chauffage a installé des filtres réduisant l'impact à ce niveau, ce qui n'est pas le cas des multiples chaudières à bois installées dans beaucoup d'endroits, et c'est donc une bonne chose que nous ayons à Grenoble la plus importante organisation de chauffage collectif, après Paris...

Alors, l'avenir ?

La lutte contre la pollution doit être une grande priorité ; le maire de Poisat a démissionné de ses responsabilités au sein de la Métro parce que celle-ci n'allait pas assez loin dans cette lutte ; les citoyens doivent se saisir de cette grande question afin que tout soit fait sans attendre pour améliorer la situation !

Impactés dans notre quartier par diverses sources de pollution, nous devons continuer notre veille à ce sujet...



Bien des problèmes encore en suspens

Nous nous faisons du souci pour un certain nombre de nuisances non réglées depuis des années :

- l'entretien de nos allées, avec des dégradations importantes (des dalles cassées par exemple...) pour lequel il nous est répondu : nous n'avons plus assez de moyens !
- des endroits mal ou pas du tout nettoyés. Il y a des points noirs : près d'escaliers, aux abords de Norauto etc...

Bienvenue !

Un vent printanier souffle sur l'AHG : des idées germent, des projets naissent !

Bienvenue et merci à tous ceux qui s'investissent quand ils le peuvent pour un coup de main ponctuel ou pour des services plus réguliers !

Incivilités une fatalité ?

Ici comme ailleurs, les comportements d'une petite minorité provoquent la colère d'habitants.

Quelles réponses ?

- dans les cas où le voisinage est difficile, n'oublions pas qu'il y a **les médiateurs sur le quartier** ; tel 06 32 25 87 94, le soir jusqu'à 24 h (21 h le mercredi ; mais pas le dimanche et le lundi). Les médiateurs vous feront toujours un bon accueil !
- quand il y a méfait, les autorités doivent être alertées, notamment par le **dépôt de plainte** au poste de police nationale. Non, ça ne sert pas à rien ! Même si une plainte, notamment quand c'est « contre X », n'entraîne pas forcément de poursuite, par contre l'inscription sur « la main courante » au Bureau de Police (nationale) permet de repérer les endroits qu'il faut particulièrement surveiller. Les policiers ne sont pas nombreux, alors ils vont là où l'urgence leur semble pressante... Mais attention : le « ne sert à rien » est souvent dans la bouche des policiers, ce qui n'est pas vrai : Article 5 de la charte de l'accueil au public : « Les services de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale **sont tenus de recevoir les plaintes déposées** par les victimes d'infractions pénales ». Cet article est même affiché à l'accueil du poste de la Police Nationale d'Echirrolles !

<http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Aide-aux-victimes/Aide-aux-victimes-informations-pratiques/Accueil-du-public-et-des-victimes>

A signaler d'ailleurs qu'il y a un site internet permettant de pré-inscrire notre plainte :

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>

- **En cas d'urgence, faire le 17 !** Là aussi, la police ne peut nous envoyer balader ! Mais, si c'est le cas, il faut le signaler d'une façon ou d'une autre au responsables des polices nationales et municipales



- Tout ce qui est entrepris par les différents services (prévention, éducation...) est à soutenir, encourager, développer ; tout ce que nous

entreprenons nous-mêmes en convivialité et en maintenant la qualité de notre environnement tend à éloigner les incivilités et la violence...

Association des Habitants du Gâtinais

Le Gâtinais, ce sont des voisins proches, là où se situe l'arrêt de tram « Surieux ».

Une association y représente les habitants. Nous sommes allés à la rencontre de Monsieur Christian Cil, son président.

Comment présenter ce quartier ?

Du locatif, 238 logements du même bailleur social : la S.D.H. (Société Dauphinoise pour l'Habitat).

Combien d'adhérents ?

140

Quand et pourquoi avez-vous fondé cette association ?

En 88-89, nous voulions créer de la convivialité. Nous avons fait une fête annuelle de quartier.

Mais très vite, en 92, nous nous sommes beaucoup impliqués dans la négociation du D.S.Q. (Développement Social des Quartiers). Nous avons beaucoup négocié avec le bailleur SDH pour la réhabilitation, qui a abouti à un protocole d'accord, et nous avons beaucoup surveillé l'accomplissement dans chaque logement. Cela a duré de 92 à 95.

En 94, il y a eu une réunion à la MJC avec les habitants, avec une maquette du quartier.

Et vous en avez été satisfaits ?

Nous avons eu la surprise désagréable d'une augmentation fantastique des loyers : + 47 % ! Nous avons bloqué le paiement de ceux-ci...

Quelles autres actions ?

Il y avait une demande forte pour l'ouverture d'un lieu de prière pour les musulmans. Nous avons beaucoup discuté, et ensuite demandé à tous : 75% des gens étaient d'accord, l'Association étant responsable de ce lieu.

Nous avons négocié sur l'amélioration des espaces verts, des parkings. Nous avons demandé et obtenu que l'arrêt du tram soit devant notre quartier.

Nous avons poussé à ce que se crée une Régie de Quartier, permettant de procurer ainsi des emplois directs, en corrélation avec les demandeurs sur place. Celle-ci est devenue entreprise d'insertion (RES'O, Régie Échiroloise de Services), qui s'est ouverte sur tout Échirrolles.

Vos activités aujourd'hui ?

Les fêtes nous mobilisent toujours : fête de quartier, fête de Noël (avec des films et des cadeaux).

Les problèmes d'entretien sont un souci, et nous intervenons souvent à ce sujet. Il y a besoin de rénovations (trottoirs, voirie...).

Nous avons ouvert en 2009 un atelier de couture, dans une salle (garage à vélos) que nous avons pu obtenir. Nous avons eu les financements pour l'achat du matériel.

Mais aujourd'hui qu'est reparti un projet de rénovation du quartier Essarts-Gâtinais, nous disons très fort : pas d'augmentation des loyers.

L'Association Voix de femmes

En mars 2009, s'est créée une nouvelle Association sur la Villeneuve d'Échirrolles (quartier des Essarts) : « Voix de femmes ». Nous avons rencontré la présidente, Souad Arroub.

Pourquoi avoir fondé cette association ?

Il n'y avait plus d'association sur le quartier. Depuis, il y en a d'autres : « Cap ô Essarts » (personnes se mobilisant sur la sécurité), L'« Association des Habitants des Essarts » aussi. Entre femmes, nous avons voulu favoriser le lien social entre nous.

Comment faites-vous pour créer ces liens ?

Le Centre Social gère une salle sur le quartier, qu'elle met à notre disposition (malheureusement seulement le matin et la journée du mardi) ; nous nous retrouvons, et faisons des projets.

Par exemple ?

Nous avons monté des cours de langue étrangère : d'arabe (pour les adultes) et d'anglais (enfants et adultes), avec des professeurs bénévoles.

Et puis... il y a eu ce voyage à Marseille ... C'est quelque chose de pas ordinaire ...

Cela a été un beau projet, et qui a réussi. Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés : la Ville (par le F.I.H -Fonds d'initiatives habitants), et aussi l'Association des Habitants des Granges. Cela a permis d'aboutir... le Service associatif de la Ville a bien compris notre démarche et l'a soutenue.



Pourquoi aller à Marseille ?

Bien des femmes n'étaient jamais sorties... Nous avons pensé à Paris, mais cela était trop cher. Et puis, Marseille, c'est la Méditerranée, la capitale européenne de la culture 2013...

Cela a été une grande joie, une très bonne ambiance, entre femmes différentes, d'âges divers... !

Qu'est-ce que cela a permis ?

Une ouverture bien sûr, mais surtout l'occasion de mieux se connaître... Et puis, il y a eu des femmes d'autres quartiers qui sont venues : du Village 2, de Beaumarchais...

Vous avez fait d'autres actions ?

Nous nous sommes beaucoup engagées dans la défense de la P.M.I. du centre social des Essarts quand il a été menacé, c'était notre façon de dire merci pour le soutien que nous avons eu de la part de celui-ci.

Et pour le futur ?

La fête pour le quartier...

Et puis il y a une demande de jeunes d'apprendre la cuisine. Mais hélas les locaux sur le quartier ne sont pas équipés pour cela ; nous allons voir avec la mairie...

L'Association « Construire ensemble pour nos différences Beaumarchais Berry »

Nous sommes allés rencontrer l'association qui représente les habitants de Beaumarchais-Berry, dont le président est monsieur Dominique Raudin. Nassera Lahrache, trésorière, nous reçoit :

Votre association a un nom original... Pourquoi ?

Avant notre création, il y avait une association, mais nous avons créé celle-ci en 2007-2008. Pourquoi ce nom ? L'idée est de rapprocher les peuples. Ici, sur ce quartier, nous sommes d'origines très diverses, et nous en sommes contents. Alors, on a voulu faire de l'interculturel, du transgénérationnel... En général, ça se passe bien.

Votre objectif premier ?

C'est d'abord d'aider les locataires ; ils ont des difficultés avec le bailleur. Nous sommes leurs représentants auprès de l'OPAC, et nous avons pas mal de problèmes ; nos immeubles ont de l'âge maintenant (quarante ans), et pas mal de choses ont besoin de rénovations : les volets ou autres ; les ascenseurs, souvent en panne, sont un souci !

Nous intervenons souvent auprès du bailleur, et une fois par mois nous avons une réunion avec le chef de secteur.

Alors, vos activités ?

Nous œuvrons pour tous les habitants ; c'est vrai que ceux qui « mettent la main à la pâte » sont des locataires, mais tout le monde participe à nos activités.

Nous faisons beaucoup de choses, qui font vivre cette place :

La fête de quartier est le grand rendez-vous annuel. Regardez la photo : la place noire de monde ! C'est vrai que ce sont les hommes qui sont les spécialistes de la buvette, du barbecue, mais c'est vraiment une œuvre collective. Les jeunes donnent spontanément un coup de main pour la manutention ou d'autres choses qu'on leur demande.

D'autres fêtes ?

Oui ! Nous organisons deux lotos par an, deux vide-greniers, un goûter pour Noël, le pot des voisins, le cinéma en plein air.

En dehors de l'animation ?

Nous avons des inquiétudes avec les incivilités...

Nous avons beaucoup de problèmes avec une montée, cela a été relativement résolu par la destruction de la passerelle qui était à côté...

Cela a été un enfer pendant des années ; c'est terminé, mais ça se déplace...

(Les médiateurs sont arrivés à ce moment, et ont confirmé : « il y a une autre entrée qui subit des nuisances importantes, et ils sont obligés de passer souvent, mais les habitants ne doivent pas non plus se taire ! »)

Il y a ce projet de « rénovation urbaine » sur le secteur Essarts-Surieux-Gâtinais. Vous êtes dans le coup ?

Oui. Nous espérons que cela ne va pas augmenter nos charges !

Par rapport au « cadre de vie », vous avez des actions ?

On s'intéresse aux travaux : la réfection de la place, les dos d'âne, l'élargissement des trottoirs à la sortie de l'école...

Et le centre social ?

Nous avons d'excellents rapports, en fait nous faisons les choses ensemble, ils viennent à nous, nous allons vers eux. Une fois par mois, il y a une commission « cadre de vie », nous sommes invités, il y a la police, les services de voirie, l'OPAC...

Nous faisons ensemble des ateliers cuisine, couture ; ils nous appellent pour leurs activités.

Des caddies encombrants !!!



Des habitants n'ont pas beaucoup de scrupules, ramenant des caddies et les laissant partout dans le quartier.

Après, qui les enlève ?

La ville nous dit que c'est la responsabilité de Carrefour.

Nous demandons fermement que la Mairie intervienne auprès de la grande surface !

LAHGGLO

Les Associations d'Habitants Grand Grenoble

Notre Association participe à un Collectif rassemblant les associations d'habitants sur Grenoble et l'Agglomération. Deux membres de notre quartier y sont actifs et représentent l'association : Jean-Jacques Kemler et Jean-Claude Dussol ; ils rendent compte ici des activités de « LAHGGLO ».

Quatre membres de notre Association ont participé à l'Assemblée Générale.

Cette association rassemble les associations d'habitants pour enrichir les échanges, les propositions, les suggestions ; elle contribue à la vie démocratique de l'agglomération grenobloise.

Elle existe sous cette forme depuis 1999, et a succédé, en s'élargissant hors Grenoble, au comité de liaison des unions de quartiers de Grenoble, créé en 1961. Nous noterons que l'Association des Habitants des Granges est représentée à LAHGGLO depuis sa création en 1999, et que José VARELA a assuré la présidence en 2009/2010.

Un grand merci à José qui a maintenu des liens étroits avec celle-ci.

LAHGGLO :

- participe à l'élaboration et au suivi du Projet d'Agglomération de la Métro,
- participe au Plan de Déplacements Urbains (PDU),
- organise des réunions sur l'Agenda 21, pollution de l'air, problèmes de santé, sur les risques majeurs (naturels et industriels),
- participe au Conseil de Développement de l'Agglomération Grenobloise.

Les sujets traités principalement auxquels nous avons participé sont divers et nombreux :

- la révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)
- les déchets urbains, le mode de gestion du service public, son impact sanitaire et environnemental, comment les réduire, le financement, la prévention...
- les modes de transport
- la pollution (plan de protection atmosphérique)
- l'indice de développement humain (proximité des services, liens inter individus, espaces verts...)
- les pratiques participatives

- les incivilités, la sécurité, la circulation, la solitude...
- les risques majeurs
- l'assainissement, la Régie, les ouvrages, Aquapole (réhabilitation du site)...
- le golf de Bresson, la rénovation de la gare de Grenoble, la foire des rameaux, les distributeurs d'énergie, le projet « Esplanade »...

Des documents sur LAHGGLO sont disponibles au local de notre association.

Pour des renseignements vous pouvez aller sur le site de l'AHGGLO : <http://www.lahgglo.org/>

Notre eau du robinet menacée ?



Le Syndicat Intercommunal des eaux de la Région Grenobloise (SIERG), dont le siège est tout prêt de chez nous, gère le captage et la gestion des eaux pour 220 000 habitants de l'agglomération (33 communes, Grenoble possédant son propre réseau). Cette eau provient de la nappe alluviale souterraine de la Romanche : elle est « naturellement pure » : jamais d'additif de désinfection ! Voir le site :

<http://www.sierg.org/27-origine-de-l-eau.htm>

Il se trouve que le SIERG lutte contre un projet pour les habitants des communes de l'Oisans, qui pourrait menacer la pureté de notre eau : l'installation d'une « station d'épuration des eaux usées (STEP) qui présenterait un risque potentiel de pollution en cas de dysfonctionnement ».

Nous avons demandé à y voir plus clair. A ce jour, le chantier de STEP n'a pas débuté. Il est, semble-t-il, programmé pour le début 2014. Bien entendu, et comme le président du SIERG, Claude Bertrand, s'en est une nouvelle fois étonné auprès du Préfet de l'Isère, l'étude alternative proposée par le SIERG n'a toujours pas été étudiée par les services de l'Etat ! Vous trouverez ce courrier sur le site : www.sierg.org.

L'alternative proposée est le raccordement des eaux usées de l'Oisans à Aquapôle.

La **pétition** est toujours en ligne sur ce site pour dire **non à la STEP de Gavet** et **oui à la solution Aquapôle**.



Depuis des années, les joueurs de Scrabble se retrouvent à la salle de l'association pour leur occupation favorite.

Cette activité a lieu les mardis et jeudis après-midi de 13 h 45 à 16 15.



Les cartes

Bridge : le lundi et le vendredi après-midi à la salle de l'association..

Belote : au foyer-logement Maurice Thorez.

Le saviez-vous ?

Le pipi de chien est très concentré en azote et il joue ainsi le rôle d'un herbicide des plus efficaces !

Tous les végétaux herbacés (herbe, fleurs, légumes) et même les jeunes arbustes et les arbres nouvellement plantés, y sont sensibles.

Ils peuvent en mourir. Il nous faut donc habituer nos amis les chiens à utiliser les canisites afin de préserver nos beaux espaces verts.



Saison
2013/2014



Rébiha Khelifi, Présidente de la MJC Robert Desnos annonce la ré-ouverture (saison 2013-2014) du ciné club de la MJC.

Les prochaines séances (à raison d'une séance par mois) auront lieu (en général) l'avant-dernier vendredi de chaque mois, la saison se terminant en juin 2014 ; le choix des films projetés sur la saison est participatif.

Prochaines dates proposées : 24 janvier, 21 février, 21 mars, 18 avril, 23 mai, 13 juin.

Les projections démarrent à 20 heures précises. La salle est ouverte dès 19h30.

Notre ambition est certes modeste mais importante et noble sur le plan social. Il s'agit avant tout, en cette période où le repli sur soi semble croître, de **permettre aux habitants d'Échirolles de passer une soirée agréable, « ensemble »** à visionner un film intéressant puis d'en discuter librement, simplement, sans artifices intellectuels de cinéphiles avertis.

Les conditions d'admission au ciné-club sont les suivantes :

- Être adhérent à la MJC Robert Desnos (une adhésion par famille est suffisante) ; coût de l'adhésion annuelle : 8 euros (le paiement fractionné est possible).
- Posséder la carte du ciné-club de la MJC ; cette carte est gratuite, et vous sera remise et validée lors de la première séance à laquelle vous participerez sur présentation de votre carte d'adhérent à la MJC.
- L'adhésion à la MJC se réalise soit au secrétariat MJC, soit lors des séances de ciné-club.
- La carte d'adhésion à la MJC n'est pas obligatoire lors de votre première participation.
- Les séances de projection du ciné-club sont gratuites pour les possesseurs de la carte du ciné-club.

Servitudes de passage sous les immeubles de la Villeneuve d'Echirolles

Qui est responsable de l'entretien des passages piétonniers sous les immeubles privés ? Cette question revient à chaque entrevue avec la Mairie à ce sujet.

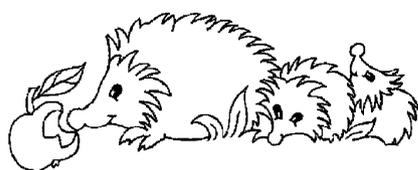
L'Association termine la rédaction d'un dossier juridique clarifiant la situation. Les premiers éléments ont été recueillis : origine, conventions, plans etc...

En effet, dans le quartier, dès l'origine, une servitude de passage, relevant du code civil, a été établie, elle est identifiée et localisée. Les charges incombant à la Commune sont à préciser.

Les éléments précis concernant ces servitudes, avec des plans, font partie des archives de chaque copro, et détenus par les syndics, ou par l'« Association Syndicale Libre (ASL) » si plusieurs copros sont réunies, ou par les sociétés HLM. Chaque propriétaire ou locataire peut le demander à son syndic ou à son bailleur.

Nous avons réuni un certain nombre de données sur chacun de ces domaines. Il faudrait maintenant le parachever. L'association est à la disposition de chaque collectif d'habitants (conseils syndicaux, associations de locataires etc...) pour achever ce travail en commun, afin que l'on sorte enfin du flou permanent qui dure depuis plus de trente ans !

Les véritables trésors du parc



Nous avons rencontré Nicole, qui nous a dévoilé les véritables trésors de notre parc.

Avez-vous déjà vu Pikepik, Colegram et Ratatam ? Ce sont trois hérissons qui ont élu domicile dans notre parc. Avec nos trois super-héros, les limaces n'osent plus pointer le bout de

leurs antennes... Nos amis ne vivent pas dans un monde parallèle, mais ils sont surtout actifs de nuit... et ils hibernent !

Alors, rendez-vous au printemps avec une lampe de poche pour une expédition nocturne à la découverte des hérissons, lapins et autres animaux sauvages du parc ?

En attendant, nous vous proposons une nouvelle chasse au trésor : qui trouvera où sont les cabanes à hérissons installées par le service des Espaces Verts (attention, ne pas les déplacer, il en va de la survie de nos héros).

Et qui enverra une photo, un dessin ou un petit article sur notre parc ?

Les gagnants verront leur œuvre affichée dans le quartier, publiée dans la prochaine gazette et...ils auront droit à quelques pièces et billets en chocolat !

Le concours est ouvert à tous les moins de 18 ans vivant ou étudiant dans le quartier des Granges.

Les commissions de l'Association

Des groupes de travail réfléchissent sur les projets, et, après accord du Conseil d'administration, les mettent en œuvre :

- la commission « **animation** » s'occupe de tout ce qui peut « faire vivre » le parc : fêtes, rencontres etc
- la commission « **cadre de vie** » se saisit de tout ce qui préoccupe les habitants dans leur vie quotidienne dans le quartier : entretien, parc, les nuisances environnementales etc
- la commission « **communication** » travaille le lien dans l'Association et entre l'Association et l'ensemble des habitants : gazette, affiches, site

Toutes ces commissions sont ouvertes : ceux qui dans le quartier veulent contribuer d'une façon ou d'une autre à un groupe peuvent s'y unir dans la mesure de leurs possibilités. Ils sont les bienvenus.

La GUSP un outil pour préserver la qualité du quartier ?



GUSP, un sigle devenu familier dans notre quartier ? Oui ? Peut-être ? C'est la « gestion urbaine sociale de proximité », dispositif mis en place dans le cadre de la « politique de la Ville », afin de « dresser des diagnostics de gestion des quartiers », associant les services de l'Etat, des collectivités, des bailleurs, et des représentants des habitants.

A Echirrolles, qu'en est-il ?

Aujourd'hui il est procédé, sous l'égide de la Mairie (pour nous le Directeur du Centre Social) à des visites dans notre quartier avec des techniciens, un élu, les habitants, des réunions au Centre social.

On repère ce qui se dégrade, ce qui a besoin de réparation urgente ; on propose des embellissements, on discute de nos problèmes du quotidien : stationnement, nettoyage du quartier, espaces verts, incivilités... Bien sûr on n'oublie pas de parler de ce qui va.

Et après, au cours d'une réunion où les habitants sont conviés, on nous demande de prioriser et de voter les travaux de l'année.

Notre association prend toute sa part dans ce processus, assiste aux réunions, participe aux visites..., ceci malgré quelques réticences dues pour beaucoup aux contours flous du champ d'action de la GUSP, notamment sur les attributions de cette procédure : entretien courant du quartier, embellissement, voirie ?

Nous avons rencontré l'élue chargée du dossier, le directeur général, le technicien... Difficile d'avoir des réponses claires avec un cadre sur lequel s'appuyer. Nous nous sommes adressés au Maire afin de clarifier tout cela. Et, en Septembre dernier, une commission a été mise en place au centre social avec des habitants volontaires pour essayer d'avoir un peu plus de clarté et une meilleure organisation.

A ce jour, une visite a eu lieu au niveau de l'allée des Vosges. Hélas le résultat n'était à la hauteur de nos espérances : une visite à 17 h 30 en pleine nuit,

aucune réponse de la part des personnes présentes, un manque de préparation...

Heureusement, notre commission « cadre de vie » avait travaillé sur la question, et un membre de celle-ci avait fait tout un dossier à partir de photos des lieux qui méritent l'attention des services.

Ce dossier a été remis à Monsieur le Maire, il est en ligne sur le site de l'association.

Nous souhaitons ardemment trouver un mode de fonctionnement qui satisfasse tous les participants à ce processus et qui aboutisse à des actions concrètes qui améliorent le quotidien des habitants.

Nous allons poursuivre le même type de travail pour le reste du quartier.

Date de prochaines visites :

- mardi 21 Janvier 2014 à 17 h 30 - Valmy / Champagne - Rendez-vous Place de Valmy
- jeudi 23 Janvier 2014 à 17 h 30 - Jacobins - Rendez-vous devant la Maison de l'Enfant
- mardi 28 Janvier 2014 à 17 h 30 - Aquitaine/ Commune/Gascogne - Rendez-vous devant le centre social Anne Frank
- jeudi 30 Janvier 2014 à 17 h 30 - Languedoc/ Roussillon - Rendez-vous devant le centre social Anne Frank.

Bien évidemment, il est souhaité que les habitants concernés de ces secteurs participent à ces visites !

L'association recherche :

- un (des) illustrateur(s) : capacité à faire des dessins illustrant nos articles
- des « distributeurs » pouvant mettre dans les boîtes, sur les panneaux : tracts, affiches, gazette etc
- des volontaires dans les commissions : intérêt,
 - soit par rapport à l'environnement (« cadre de vie »),
 - soit pour créer des activités pour tous (« animation »),
 - soit pour toute l'information écrite, mail, site, impression... (« communication »)

Les statuts de l'association

Extraits :

Art 2 : **But** : cette association a pour but de rassembler les habitants autour du parc des Granges à Échirrolles

Art 3 : **Action** : son action portera principalement sur l'animation du parc et sur la défense des intérêts communs des habitants du quartier des Granges.

Art 6 : **Membres** : l'Association sera composée des membres adhérents, habitant le quartier des Granges. Le montant de l'adhésion est fixé à l'Assemblée Générale. La qualité de membre se perd par : la démission, le décès, la radiation prononcée par le C.A. pour non respect grave des intérêts de l'Association, ou non paiement régulier de la cotisation prévue par l'A.G.

Art 7 : **Ressources** : les ressources de l'Association comprennent : le montant des cotisations, les subventions ou les dons, les recettes réalisées lors des activités organisées par l'Association.

Art 8 : **Conseil d'Administration** : l'Association est dirigée par un Conseil d'Administration de 15 à 30 membres, élus pour un an par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles. Le C.A. aura en plus la possibilité de coopter des membres dans la limite du quart de la totalité du C.A. ainsi composé.

Art 9 : **Bureau** : le C.A. choisit parmi ses membres qui ont été élus à l'A.G. un bureau de 6 à 8 personnes, qui assure l'exécutif de l'association, est élu pour un an, et qui est composé de : un président, un vice-président, un secrétaire, un secrétaire adjoint, un trésorier, un trésorier adjoint.

Le C.A. et le bureau pourront inviter toute personne susceptible d'apporter, de par sa compétence ou son expérience, sa contribution aux débats, avec voix consultative.

Art 10 : **Fonctionnement du C.A.** : le C.A. se réunit au moins tous les trimestres, sur convocation du président ou sur la demande du quart de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité simple des présents (...)

Art 11 : **Fonctionnement de l'A.G.** : l'A.G. comprend tous les membres de l'association. Elle se réunit au moins une fois par an. (...)

Art 12 : Règlement intérieur : un règlement intérieur peut être établi par le C.A. qui le fait alors approuver par l'A.G.

Règlement intérieur :

L'esprit de l'association est de rassembler tous les habitants du parc des granges à Echirrolles, indépendamment de toute appartenance philosophique, religieuse ou politique. À aucun prix elle ne pourra donc se soumettre à quelque pression, d'où qu'elle vienne.

L'action de l'association porte principalement sur l'animation du parc, la communication entre les habitants, et la défense des intérêts communs aux habitants du quartier.

L'esprit de l'association est de créer des liens entre les personnes et les groupes. On s'interdira donc toutes les formes d'exclusion, en cherchant au contraire les échanges et la concertation, que ce soit dans le quartier ou avec la population environnante.

Toute personne agissant dans le cadre de l'association, dans ses lieux ou son activité, doit respecter :

- les règles de bonne conduite et de bonnes mœurs
- la pensée et l'action des autres.
- chaque adhérent doit se sentir responsable de cet esprit à maintenir dans l'association, esprit de respect, de tolérance, et de service de tous.
- les responsables veilleront à ce que tous ses membres, dans le cadre des activités de l'association, se conforment à toutes ces règles.

7 euros par an par foyer

Adhérez à l'Association !

L'adhésion permet de soutenir les actions de l'Association.

L'Association doit être notre outil à tous : faire du lien, informer, nous défendre, proposer...

Faites le meilleur accueil à nos représentants !

Animations

Chasse au trésor samedi 14 septembre 2013



Méli Mômes samedi 7 décembre 2013



Quelques idées pour 2014 !



La galette des rois le vendredi 31 janvier 2014 (voir page 13)

Le Carnaval 2014

Réalisation d'un triporteur :

« Il nous aidera à nous faire connaître, nous proposerons du café, du thé, du jus de fruit dans le quartier afin de partager un moment agréable entre habitants. »

Organiser une fête de quartier (nous aurons toujours besoin de volontaires !)

Continuer les goûters d'antan

Développer vos idées !



Contacts avec l'Association



➤ Le site :

Il est né !

Longtemps espéré, le voilà enfin...
L'Association des Habitants des Granges
est heureuse de vous faire part de la mise en ligne
de son site :

<http://ahg38.jimdo.com>



Vous y trouverez...

Des archives (anciennes gazettes par exemple)
mais surtout des informations en temps réel sur les
réunions, les actions en cours et les animations
dans le quartier.

Ne ratez aucun article ou idée de sortie,
abonnez-vous à notre flux RSS !

- **A la salle de l'Association : 26 allée des Vosges** (entre la pharmacie et le tabac-presse). Cette salle, confiée par la Mairie à notre association, est partagée avec d'autres : associations, parents d'élèves, service prévention de la ville, joueurs. Nous avons des permanences, le samedi, le mardi matin ; pour l'instant, elles sont suspendues pour réflexion (afin de trouver un mode et des horaires peut-être plus adaptés...).
- **La boîte aux lettres** : devant le local, il y a une boîte : chacun peut y déposer ses remarques, et surtout ses propositions !
- **Le téléphone** : **04 76 40 06 74**. On peut laisser un message, on vous recontacte
- **La messagerie** :
habitants.desgranges@free.fr
- **La gazette** : elle donne un certain nombre d'informations. On peut réagir en nous contactant d'une façon ou d'une autre, c'est important de savoir comment les uns et les autres apprécient ou non, ou suggèrent aussi des sujets, des infos...

Références utiles :

Samu : 15
Police : 17
Pompiers : 18

SOS gardes pharmacies : 3915
Police municipale : 04 76 40 16 40

Stéphane Jacolin : 04 76 20 99 10
Médiateurs : 06 32 25 87 94
Principale du Collège : 04 76 23 10 72

Déchetterie : 04 76 45 20 99
lundi et vendredi de 9h à 12h.
mardi, mercredi, jeudi et samedi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
(18h du 1er avril au 30 septembre)